



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Dijon, le 26 novembre 2019

N°1869

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Agnès Pannier-Runacher,  
secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances,  
et les représentants des commerçants et des artisans  
lancent un appel en faveur des commerces de proximité  
à l'approche des fêtes de fin d'année**

**Parce que chaque consommateur est acteur de l'économie de proximité, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances, et les représentants des commerçants et des artisans, notamment l'association des Commerçants et Artisans des Métropoles de France (C.A.M.F.), CCI France, CMA France et leurs réseaux, le Conseil du Commerce de France, la Confédération des Commerçants de France, la Fédération des Marchés de Gros de France, la Fédération Saveurs Commerce, la Fédération des Fromagers de France, la Fédération française des associations de commerçants, l'association « J'aime Mon Marché » et des unions commerciales regroupées appellent les Français à privilégier les achats, notamment pour leurs achats pour les fêtes de fin d'année, chez leurs commerçants et artisans de proximité.**

**Agnès Pannier-Runacher** déclare : *« A nos concitoyens qui seront nombreux à faire leurs achats pour les fêtes de fin d'année ces prochaines semaines : pensez à vos commerçants et à vos artisans de proximité. Plutôt que d'acheter sur des plateformes numériques étrangères qui ne paient pas leurs justes impôts en France et s'avèrent fréquemment peu voire pas du tout regardantes sur le respect des normes de sécurité en vigueur dans l'Union européenne, privilégiez le commerce français, vos commerces de proximité ou vos enseignes habituelles : c'est bon pour notre économie, c'est bon pour l'emploi et c'est bon pour nos territoires ! »*

La période qui s'ouvre revêt en effet un caractère particulièrement stratégique puisque l'activité de nombreux commerçants et artisans a été fragilisée en fin d'année 2018 et au premier semestre 2019 par le mouvement des « gilets jaunes ». Si les mesures d'aide et d'accompagnement mises en place par les ministères financiers et le ministère du Travail dès novembre 2018 ont bien fonctionné et fait preuve de leur efficacité, l'enjeu est désormais de



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

redynamiser l'activité des commerces de proximité. Pour cela, la mobilisation de tous s'avère nécessaire.

**Depuis le début du mouvement des gilets jaunes, Agnès Pannier-Runacher a régulièrement reçu et échangé avec les représentants des principales associations de commerçants, afin de coordonner leurs actions et les réponses à apporter aux commerçants des centres villes impactés, au plus proche de la réalité de ces professionnels.**

Au-delà de la gestion de la crise, **ces différents acteurs sont également impliqués dans les politiques publiques menées en faveur du commerce et de l'artisanat**, notamment dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'Artisanat et le Commerce de proximité préparé sous l'autorité d'Agnès Pannier-Runacher, afin de faciliter la vie des entreprises de ces secteurs et de créer un environnement favorable à leur développement.